VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VASTE ETENDUE DE TERRE ET AUSSI CINQUANTE-NEUF

Splendides Lots de Terre

DANS LE SIXIEME DISTRICT

Au Plus Haut Enchérisseur et Sans Estimation.

Osborn H. Stark, administrateur, vs. William H. Howcott

No 74,354—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI le 13 juin 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un jugement rendu et lu en pleine cour le 20 avril 1906, jugement signé en pleine Cour le 26 avril 1906 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus décrite, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Huit certains lots de terre situés dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 107 de Burtheville, borné par l'avenue Henry Clay (maintenant avenue Palmer), les rues Breslau (maintenant Rod Robertson), Victor (maintenant Magnolia) et Bloomingdale, désignés par les numéros 6, 7, 8, 9, 10, 14, 15 et 16, le lot No 10 formant le coin de l'avenue Henry Clay et de la rue Breslau.

2° Trois certains lots de terre, situés dans le sixième district de cette ville, désignés par les numéros 1, 2 et 3 de l'îlet No 112 de Burtheville, borné par les rues Leonce (maintenant Clara), Victor (maintenant Magnolia), Eliscard (maintenant Calhoun) et la ligne de Foucher, lesdits lots font face à la rue Leonce, moins cette portion ci-devant saisie et vendue par la Barber Asphalt Paving Co.

3° Treize certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 113 de Burtheville, désignés par les Nos 1 à 13, borné par l'Avenue Henry Clay (maintenant l'Avenue Palmer), les rues Léonce (maintenant Clara), Henry (maintenant Willow) et Bloomingdale, comprenant tout l'îlet.

4° Douze certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 114 de Burtheville, désignés par les numéros 11 à 22 inclusivement, borné par l'Avenue Henry Clay (maintenant l'Avenue Palmer), les rues Edmond (maintenant Calhoun), Leonce (maintenant Clara) et Henry (maintenant Willow); ledit lot No 11 fait face à la rue Henry; les lots numéros 12 à 21 inclusivement font face à l'Avenue Henry Clay et le lot numéro 22 fait face à la rue Leonce.

5° Six certains lots de terre, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet numéro 115 de Burtheville, borné par les rues Edmond (maintenant Calhoun), Henry (maintenant Willow), Leonce (maintenant Clara) et la ligne Foucher, désignés par les lots Nos 1, 2, 3, 14, 15 et 16. Les lots numéros 1, 2, 3, font face à la rue Henry et lots 14, 15, 16 font face à la rue Leonce.

9° Une certaine portion de terre, située dans le sixième district de cette ville, connue comme le Lawrason Tract, désignée d'après un croquis d'arpentage comme une portion de terre comprenant arrière portion de Bloomingdale, ladite portion de terre mesure d'après ledit croquis d'arpentage 71 pieds de la ligne supérieure de Bloomingdale à la ligne inférieure de Bloomingdale à un point où la rue St ... aboutit par 1 820 pieds de profondeur.

10° La propriété connue comme la O'Connell Property, située dans le sixième district de cette ville, laquelle propriété se compose des lots numéros 156 à 171 inclusivement sur la ligne inférieure de la rue State dans Bloomingdale. Le lot 156 mesure 50 pieds de face à la rue State, 110 pieds 9 pouces 1 ligne sur la ligne du lot numéro 155, 109 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du lot numéro 157. Le lot No 157 mesure 50 pieds de face à la rue State, 109 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne du lot No 156 et 108 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 158. Le lot No 158 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 107 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du lot No 159 et 108 pieds 8 pouces 5 lignes sur la ligne du lot No 157. Le lot No 159 mesure 50 pieds de face à la rue State, 107 pieds 8 pouces 3 lignes sur la ligne du côté du lot 158 et 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 160; le lot No 160 mesure 50 pieds de face à la rue State, 106 pieds 8 pouces 2 lignes sur la ligne du lot No 159 et 105 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 161; le lot No 161 mesure 50 pieds de face à la rue State, 105 pieds 8 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 160 et 104 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot 162; le lot numéro 162 mesure 50 pieds de face à la rue State, 104 pieds 7 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot numéro 161 et 103 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 163; le lot numéro 163 mesure 50 pieds de face à la rue State, 103 pieds 7 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 162 et 102 pieds 2 pouces et 7 lignes sur la ligne du lot numéro 164; le lot No 164 mesure 50 pieds de face à la rue State, 102 pieds 7 pouces 5 lignes sur la ligne du lot numéro 163 et 101 pieds 7 pouces et 4 lignes sur la ligne du lot numéro 165; le lot numéro 165 mesure 50 pieds de face à la rue State, 101 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne du lot numéro 164 et 100 pieds 7 pouces 3 lignes sur la ligne du lot numéro 166; le lot numéro 166 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 100 pieds 7 pouces et 3 lignes sur la ligne du lot numéro 165 et 99 pieds 7 pouces 1 ligne sur la ligne du lot No 167; le lot No 167 mesure 50 pieds de face à la rue State sur 99 pieds 7 pouces et 1 ligne sur la ligne du lot No 166 et 98 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 168; le lot No 168 mesure 50 pieds de face sur la rue State par 98 pieds 7 pouces sur la ligne du lot No 167 et 97 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du lot No 169; le lot numéro 169 mesure 50 pieds de face sur la rue State et 97 pieds 6 pouces 7 lignes sur la ligne du lot numéro 168 et 96 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 170; le lot numéro 170 mesure 50 pieds de face sur la rue State, 96 pieds 6 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot numéro 169 et 95 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot numéro 171; le lot numéro 171 mesure 50 pieds de face sur la rue State, 95 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne du lot numéro 170 et 94 pieds 6 pouces 4 lignes sur le côté du bois du district sur la ligne divisant la dite propriété du Lawrason Tract.

15° Une certain lot de terre situé dans le sixième district de cette ville dans l'îlet compris par les rues Arabella, Joseph, Perrier et Prytanée désigné par le numéro 19 de l'îlet 43 de Hurst, lequel lot mesure 30 pieds de face à la rue Arabella sur 120 pieds de profondeur.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance à un et deux ans avec sept pour cent d'intérêt par an, payable annuellement, garantis par hypothèque sur la propriété vendue.

Actes de ventes pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 13.

ANNONCE JUDICIAIRE.

QUATORZE LOTS DE TERRE CHOISIS

Dans le Troisième District,

Dans le carré d'îlet borné par les rues MIRO, TONTI, MANDEVILLE et ESPAGNE.

SUCCESSION DE LEWIS BURWELL WILLIS.

No 78,713—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 13 juin 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 1er mai 1906, dans l'affaire ci-dessus mentionnée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatorze certains lots de terre situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq, six, dix neuf, vingt, vingt un, vingt deux, vingt trois, vingt quatre, vingt cinq et vingt six dans l'îlet No 71 (nouveau No 1170), borné par les rues Miro (anciennement Libérale), Tonti (anciennement Force), Mandeville et Espagne, mesurant d'après un croquis d'arpentage de Edgar Pilié daté le 21 février 1906 comme suit:

Le lot numéro un mesure vingt neuf pieds quatre pouces (29 pieds 4 pouces) de face à la rue Mandeville sur une profondeur et façade à la rue Miro (anciennement Libérale) de cent vingt pieds, entre lignes parallèles, formant l'encoignure des rues Miro (anciennement Libérale) et Mandeville. Lesdits numéros dix neuf à vingt trois inclusivement mesurant chacun vingt neuf pieds de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt pieds, le lot numéro vingt quatre mesure vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Espagne sur une profondeur de cent vingt pieds sur la rue Miro (anciennement Libérale) dont il forme le coin. Les lots numéros vingt cinq et vingt six mesurant trente quatre pieds six pouces chacun sur la rue Miro (anciennement Libérale) sur cent cinquante neuf pieds dix pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Termes et conditions—Comptant sur adjudication.

Actes de vente pardevant J. B. Grinage, notaire public aux frais des acquéreurs.

E. T. Florance, avocat.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 13

Geo. St. Paul.

La plus grande offre spéculative de la saison.

La magnifique bâtisse en briques à 3 étages, connue comme le No 635 rue Baronne, entre les rues Girod et Lafayette.

Dans l'îlet avec améliorations projetées d'un demi-million de dollars; près du Nouveau Théâtre Fourton et du Jardin d'hiver de Brooks.

MERCREDI, LE 6 JUIN 1906, A MIDI,

à Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 à 229 rue Baronne, Stall No Un.

Succession de Mme Marie Martha Favre, Veuve de George Maritche

No 77,943—Cour Civile de District, Division B.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable le juge de la Division B de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée, lequel dit ordre est daté et signé le 1er mai 1906, je vendrai à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 à 229 rue Baronne, à midi, MERCREDI, le 6 juin, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les améliorations etc. qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Baronne, Girod, Lafayette et Dryades, et désigné par la lettre C sur un plan et devis d'arpentage fait par J. A. D'Hémécourt, député voyer de ville, daté le 15 décembre 1866, annexé à un acte d'hypothèque par ——— Roudanez à John Selme, passé pardevant C. V. Foulon, notaire, le 22 décembre 1866, et mesurant d'après cela, en mesure américaine vingt et un pieds, deux pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne, la même largeur dans le fond, et soixante pieds un pouce de profondeur entre lignes parallèles, avec le droit à une allée de trois pieds dix pouces et cinq lignes de face à la rue Girod par une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes entre lignes parallèles. Ladite allée étant en commun à la ci-dessus mentionnée propriété et autres, aboutissant ci-dessus.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un crédit de un ou de un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être démontrée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossé, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur la propriété vendue, avec la clause de non aliénation et toutes les clauses usuelles de sécurité, cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur des billets et l'acquéreur devant payer en plus au dessus du prix de l'adjudication toutes les taxes dues et exigibles dans l'année 1906. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication et ne devant avoir droit aux loyers de ladite propriété seulement à partir du passage de l'acte d'achat; l'acte de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Roger Meunier, avocat.

GEO. ST-PAUL, Encanteur, 137 rue Carondelet. Phone Main 2967 R

4 mai—6 13 20 27—juin 3 6

Succession de Michel Seixaire.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 79,369—Division C—Attendu que Catherine Schoedel, veuve en premier mariage de Christopher ... et en second mariage femme ou veuve de Michel Seixaire, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Michel Seixaire, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Thompson B. Walker, avocat.

18 mai—18 22 27

VENTES A L'ENCAN.

Macon & Kernaghan

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

PLACEMENTS PRODUCTIFS

—DANS—

Encoignures Bien Situées

POUR les AFFAIRES

Cottages Simples et Doubles,

Quatrième et Cinquième Districts

Et le Stock de Marchandises Contenu dans le Magasin,

COIN ELMIRE ET ALIX.

PAR MACON & KERNAGHAN—W. A. Kernaghan, encanteur—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 14 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 1er mai 1906 et signé le 7 mai 1906 par l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans la succession de Mme Christina Nies, Vve de Philip Haag et femme décédée de Maximilian Hambacher, No 78,014 du dossier de la susdite Cour, dans la succession de Maximilian Hambacher, No 78,406 du dossier de la susdite Cour, et dans l'affaire de Louise Hambacher et al vs la mineure Barbara Hambacher et al, No 79,059 du dossier de la susdite Cour consolidé, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1° Le joli cottage simple en bois à un étage No 3209 rue Annonciation, retiré du trottoir, contenant cinq chambres etc., sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laure, Harmonie et Plaisant, désigné comme lot No 6 sur un plan de F. N. Tourné le 22 octobre 1857, déposé en l'étude de E. Barnett, ancien notaire. Ledit lot mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par 120 pieds entre lignes parallèles.

2° Le joli cottage à un étage en bois No 3213 rue Annonciation, contenant trois chambres etc., sur une certaine portion de terre située dans le même district et îlet (quatrième district), dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Laurel, Harmonie et Pleasant et contigu au lot ci-dessus décrit, étant la moitié la plus près de la rue Harmonie, d'un lot de terre désigné par le No 5 sur le susdit plan et mesurant 15 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

3° Le parfait cottage double en bois à un étage Nos 459 et 461 rue Joséphine contenant trois chambres, etc., de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Joséphine, Rousseau, Tchoupitoulas et Adèle, désigné par le No 7 sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ancien notaire, lequel lot est le fond des lots Nos 1 et 2 dudit plan et mesurant 39 pieds 10 pouces de face à la rue Joséphine sur une profondeur de 63 pieds 11 pouces et 2 lignes entre lignes parallèles.

4° La bonne encoignure d'affaires Nos 3001 et 3003 rue Annonciation, à l'encoignure de la rue Septième, comprenant la bâtisse double en bois à un étage contenant magasin à l'encoignure et six autres chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet No 42, lequel est borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième, sur un plan fait par Allou d'Hémécourt le 23me jour de septembre 1840 et déposé comme plan No 72 dans le livre des plans de F. Grima, ancien notaire. Ledit lot est désigné par le No 1 et mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles. Ledit lot No 1 formant l'encoignure des rues Annonciation et Septième, mesure américaine.

5° Le beau cottage double en bois à un étage Nos 3007 et 3009 rue Annonciation contenant quatre chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 42, lequel est borné par les rues Laurel, Annonciation, Septième et Huitième, sur un plan fait par Allou D'Hémécourt, le 23me jour de septembre 1840, et déposé comme plan No 72 dans le livre de plans de F. Grima, ancien notaire. Le dit lot est désigné par le No 2 et mesurant 31 pieds 3 pouces de face à la rue Annonciation par une profondeur de 110 pieds entre lignes égales et parallèles. Toutes les propriétés ci-dessus se trouvent sur ou près des lignes de char et en bonne localité pour placement.

6° La splendide encoignure d'affaires No 346 rue Elmire, à l'encoignure de la rue Alix, bien connue comme l'établissement d'épiceries, ... du défunt Max Hambacher. Les améliorations comprenant une excellente et bien construite grande bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin, vestibule, salle à manger et cuisine au rez-de-chaussée, vestibule, huit chambres et chambre à bain au premier étage sur un certain lot de terre situé dans le cinquième district de cette ville, sur la rive droite du fleuve Mississipi, dans l'étendue de terre connue comme "The Brooklyn Warehouse Company Property", et désigné comme lot No 13 dans l'îlet No 9, lequel est compris entre les avenues Elmire et Pacifique et les rues Alix et Peter (maintenant avenue Pélican), d'après le plan de ladite étendue de terre fait par W. T. Thompson, voyer, le 7 mars 1849, et déposé pour référence en l'étude de James Graham, ancien notaire en cette ville, lequel dit lot de terre formant l'encoignure de l'avenue Elmire et de la rue Alix, et mesurant en mesure américaine 31 pieds 9 pouces 1 pouce de face à l'avenue Elmire sur 123 pieds 8 pouces de profondeur et façade à la rue Alix entre lignes parallèles.

7° Le fonds de magasin, marchandises, groceries, vins, liqueurs et la clientèle du commerce de groceries et buvette, en block, géré par le défunt Maximilian Hambacher, à l'encoignure de l'avenue Elmire et la rue Alix, en cette ville, d'après l'inventaire enregistré. Le stock, etc., comme il est dit, sera vendu en block, ensemble avec la propriété ci-dessus sixièmement décrite.

8° Le cottage double en bois à un étage avec mansarde Nos 342-346 rue Elmire, contenant trois chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné comme lot No 14 dans l'îlet No 9 (maintenant îlet No 41), borné par les avenues Pacifique, Elmire et Pélican (autrefois rue Peter) et la rue Alix et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Elmire sur 123 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles, d'après un plan de W. B. Thompson, ci-dessus référé, et d'un plan particulier dudit îlet par Hayden & Schlarbon.

9° Le magnifique cottage double en bois à un étage Nos 628 et 630 avenue Elmire retiré du trottoir avec un grillage en fer sur le devant contenant cinq chambres de chaque côté, sur un certain lot de terre, dans le Cinquième District de cette ville, composé des portions des lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 de l'îlet No 16 (maintenant No 114), borné par les avenues Elmire, Pacifique et Opelousas (autrefois rue Market) et la rue Eveline et mesurant 30 pieds de face à l'avenue Elmire par une profondeur de 137 pieds 8 pouces entre lignes parallèles sur une rue pavé avec de l'asphalt, dans un bon voisinage et un placement sauf et productif.

10° L'excellente encoignure pour commerce Nos 401-403 rue Elmire, encoignure de la rue Alix, comprenant la bâtisse en bois à deux étages, contenant magasin au coin, vestibule sur le côté, avec deux chambres dans le fond, et quatre chambres au premier étage, sur un certain lot de terre, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 25 dans l'îlet 79, compris entre les rues Elmire, Chestnut, maintenant Belleville, Alix et Eliza, sur un plan de L. H. Pilié, daté le 18 sept. 1846, déposé en l'étude de A. C. Ainsworth, ancien notaire en cette ville, ledit lot formant l'encoignure de l'avenue Elmire et de la rue Alix, et mesurant en mesure américaine 31 pieds 9 pouces de face à l'avenue Elmire sur 120 pieds de face et profondeur à la rue Alix.

Cette propriété paiera comme un placement et est dans une bonne localité.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes d'Etat et de ville dues et exigibles en 1906, au-dessus et en plus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat sera requis des acquéreurs au moment de la vente.

Les actes de vente pardevant R. E. O'Connor, notaire, aux frais des acquéreurs.

John P. Sullivan, avocat pour le demandeur.

E. Rightor, avocat pour le défendeur.

Arthur Landry, avocat pour le tuteur.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 14

Succession de Mme M. A. Walton.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 78,564—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par J. Walton Glenny et Edmund J. Glenny, exécuteurs testamentaires de cette succession, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Pierson, Walton & Pierson, avocats.

20 mai—20 24 29

Hôtel Agnew

Tout un îlet sur la Plage Atlantic City.

400 chambres—Rooms—Chambre avec bains.

Entièrement reconstruit, remeublé. Bains d'hydrothérapie, bassin pour nageurs. Prix réduits: $2.50 par jour, $12 à $16 et au dessus par semaine.

A. C. MITCHELL & CIE.

VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN.

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAGNIFIQUES MEUBLES ANTIQUES ET MODERNES ET AUTRES EFFETS MOBILIERS SUR LES LIEUX No 1126 AVENUE DE L'ESPLANADE. — A L'ENCAN, VENDREDI LE 25 MAI 1906.

Nos 78,921—Cour Civile de District—Succession de Veuve Jos Dubuc.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire intitulée succession de Veuve Jos Dubuc, Dossier No 78,921, ledit ordre daté et signé le 20 avril 1906 et adressé à Jos. L. Onorato, Encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, sur les lieux No 1126 avenue Esplanade, commençant à 11 heures a. m. tous les meubles et autres effets mobiliers, d'après l'inventaire enregistré consistant en partie des effets suivants

3 miroirs avec cadres dorés pour cheminée avec console s'appareillant. Un secrétaire avec maqueterie incrusté. Un ameublement de salon capitonné. Magnifiques ornements. Table de jeux incrustée. Chaises dorées. Piano Pleyel. Ornements de cheminée antiques. Peintures, Gravures. Tables en onix. Chaises assorties incrustées. Chandeliers en bronze. Joli ameublement de salle à manger en chêne noir, Porcelaine, Verreries. Un grand porte-chapeaux en noyer. Magnifique pupitre en maqueterie. Ameublement de chambre G. D. en acajou. Baignoire en porcelaine. Chauffeuse instantanée, Fourneau pour vestibule (Range). Rideaux, Stores de fenêtres, Draperies, Ustensils de cuisine, etc., etc.

Conditions—Comptant

Chas. F. Claiborne, Esq. avocat.

13 mai—13 20 24 25

J. L. ONORATO

Encanteur et agent de Propriétés Foncières, 318 rue Baronne

Peter Gallagher.

ANNONCE JUDICIAIRE.

SUCCESSION DE ISAAC W. BOONE.

No 76,633—Cour Civile de District Division —

LE MARDI 5 JUIN 1906

UN COTTAGE SIMPLE,

No 508 RUE N. DAVID

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune—En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, Division —, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge, daté et signé le 30 avril 1906 et à moi adressé, j'offrirai en vente, MARDI, le 5 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre situé dans le Second District de cette ville dans l'îlet No 540, borné par les rues David, St Louis, Toulouse et l'Avenue Carrollton, désigné par le No 14 sur un croquis annexé et mesurant 31 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue David sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant—L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant John Janvier, notaire. Un dépôt de 10 0|0 devant être fait au moment de l'adjudication.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Miller, Dufour & Dufour, avocats.

4 mai—4 6 13 20 27—juin 3 5

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée du Troisième District.

Confine connu No 1404 rue Musique, entre Villeré et Robertson.

John A. Waterhouse vs John B. Williams.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 78,936—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 21 juin 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district, dans l'îlet No 613, borné par les rues Musique, St Roch, Villeré et Robertson, désigné sur la liste d'assessements par le numéro deux, étant le deuxième lot de l'encoignure des rues Musique et Villeré et mesurant trente et un pieds de face à la rue Musique sur une profondeur de quatre vingt dix sept pieds, les améliorations étant connues comme le numéro quatorze cent quatre rue Musique.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans

Zengel, Thomas & Suthon, avocat pour le demandeur

18 mai—18 25—juin 1 8 15 21

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Bâtisse en briques à trois étages

Près du Marché Français, No 528 rue St Philippe, près Decatur

Succession de Antonio Bolomo.

No 78,157—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, rez-de-chaussée, JEUDI, le 14 juin 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre à moi daté et signé le 2 mai 1906, par l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, etc., dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Dumaine, Chartres et Decatur, ledit lot mesurant en mesure américaine 24, 11, 4, de face à la rue St Philippe, 58, 5, 0, sur une première ligne perpendiculaire à la rue St Philippe sur une ligne vers la rue Decatur, de là une deuxième profondeur sur une ligne diagonale de 19 de là une troisième profondeur de 53, 11, 4, sur une ligne parallèle à la rue de Chartres, à laquelle distance il se rétrécit à un angle droit 5, 9, 5, et à une autre profondeur de 1, 8, et 29, 2, 3, sur la ligne du fond parallèle à la rue St Philippe, sur l'autre côté vers la rue de Chartres, à une 1ère profondeur de 68 sur une ligne perpendiculaire à la rue St Philippe, à laquelle distance elle s'élargit à un angle droit 26, 2, 0, avec une deuxième profondeur de 63, 9. Les bâtisses sur ledit lot, portant l'ancien numéro municipal 18, rue St Philippe et sont louées à bail jusqu'au 21 septembre 1907 à un loyer mensuel de $45. Les améliorations sont connues comme 528 rue St Philippe, entre les rues Decatur et Chartres, et comprenant une bâtisse en briques à trois étages contenant magasin, environ 9 chambres, etc., dans la cour se trouvent une bâtisse en briques à deux étages, contenant environ 6 chambres, écurie avec toit en tolle, hangar avec four à cuire en briques, hydrant dans la cour. La cour est pavée.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance, en un et deux ans garantie par lien de vendeur et privilège sur ladite propriété, avec billets portant sept pour cent d'intérêt par an de la date de la vente. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1906 au-dessus et en plus du prix d'achat et aussi assumer les termes de la police d'assurance non expirée et recevoir le loyer de la date de la signature de l'acte de vente. L'acte de vente pardevant Joseph Sinai, notaire, aux frais de l'acquéreur et pour tous frais généraux. Un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur

James Clark Henriques, avocat, 51 Bâtisse Hibornia.

13 mai—13 20 27—juin 3 10 13 14

Oliver Springs,

"Le plus recherché des Points dans les Montagnes Cumberland

De tout l'Etat, l'hôtel le mieux organisé pour y passer l'été. Situé à une très grande élévation; les soirées y sont fraîches; il n'y a pas de moustiques, pas de malaria. Neuf sources d'eaux minérales. Bâtisse neuve; éclairage électrique. Tous les agréments, tout le confort désirables. Orchestre splendide.

N. F. POWELL, Propriétaire. Oliver Springs, Anderson Co., Tenn.

Prenez des Bains d'Eau Salée

D'un Accès Facile de New York

LONG ISLAND

L'Endroit le Plus Frais sur la Côte de l'Atlantique.

RECREATION LE JOUR —REPOS LA NUIT.

Attraits naturels sans pareils. Splendide service de chemin de fer.

Livrets envoyés sur demande gratuitement. { **Long Island Illustré. Unique Long Island. Demeures d'Eté.**

HOWARD M. SMITH, 263 Fifth Avenue, New York City.

BATTERY PARK HOTEL

ASHEVILLE, Caroline du Nord.

Un des lieux les plus salubres et les plus pittoresques du monde. Situé au milieu des montagnes. L'eau qu'on y boit vient de la source Mt. Mitchell, à 20 milles de là. Les poitrinaires n'y sont pas reçus.

Ecrire à D. C. WADDELL, Jr., Prop.

F. R. DARBY, Gérant.

RECHERCHEZ LE CONFORT ET LES PLAISIRS.

Dans les Montagne de la Virginie et sur les Bords de la Mer.

CHESAPEAKE and OHIO R'Y.

PAYS IDEAL, ENDROIT CHARMANT,

Où les eaux sont renommées pour leurs vertus curatives, où les scènes, les paysages sont magnifiques et où le climat n'a pas de semblable.

SOURCES CHAUDES DE LA VIRGINIE,

Sources de Soufre Blanc, Sources Chaudes, Sources d'Alun Rockbridge, etc.

W. A. WILGUS, Hopkinsville, Ky

LE LIEU DE PLAISANCE LE PLUS POPULAIRE ET LE MIEUX FREQUENTE.

"LE BEAU PAYS SAPPHIRE."

SAPPHIRE, CAROLINE DU NORD

5 Hôtels de Premier Ordre; 3 Beaux Lacs; Altitud de 3 000 à 5 000 pieds, pas de Moustiques, pas de Malaria. Les Tuberculeux ne sont pas reçus à l'Hôtel. Ecrire pour plus amples renseignements à

THE TOX AWAY CO. HOTELS, BREVARD

CHARTE

DE LA

CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT CONNU que ce jour, le vingtième du mois de novembre, en l'année mil neuf cent cinq, pardevant moi, Alexis Brian, notaire dûment commissionné et qualifié en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, et en la présence des témoins ci-après nommés et désignés personnellement sont venues et ont comparu, les diverses personnes dont les noms sont ci-après mentionnés et ici souscrits lesquelles personnes ont déclaré que, se prévalant des lois de l'Etat de la Louisiane dans de tels cas, elles ont convenu de faire par ces conventions, et se sont engagées de même, que toutes autres personnes qui pourront devenir leurs associées, de former une corporation de banque avec les pouvoirs d'une banque d'épargnes et de dépôts sûrs et de confiance, sans le pouvoir d'émettre des billets et en vertu des articles et stipulations suivantes, à savoir:

ARTICLE I.

Le nom et titre de cette corporation sera la "CENTRAL TRUST AND SAVINGS BANK", et sous ce dit nom d'incorporation, elle aura et jouira du privilège de succession pendant une période de cinquante (50) ans à partir de la date ci-dessus.

ARTICLE II.

Cette Association aura et possédera tous les pouvoirs accordés aux associations de banques d'épargnes, de dépôts sûrs et de confiance en vertu des dispositions de la loi No 166, approuvée le 15 mars 1855, intitulée: Loi pour Etablir un Système Général de Banque Libre dans l'Etat de la Louisiane, telle qu'elle a été amendée et décrétée à nouveau par divers statuts subséquents de la Louisiane, et particulièrement par les dispositions de la loi No 150 des lois de 1888, approuvée le 12 juillet 1888; loi No 95 des lois de 1892, approuvée le 7 juillet 1892 et la loi No 45 des lois de 1892, approuvée le 21 juin 1902.

ARTICLE III.

Les affaires de cette corporation doivent être faites dans la Ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane, où son domicile est par ceci établi.

ARTICLE IV.

Toutes citations ou autres procédures légales devront être servies au Président de ladite corporation, ou dans le cas de son absence au Vice-Président, lequel agit comme Président; ou en l'absence des deux au Caissier de ladite corporation.

ARTICLE V.

Le fonds capital de cette corporation de banque est par ceci fixé à Un Million de Dollars ($1,000,000), divisé en dix mille (10 000) actions de la valeur au pair de cent dollars ($100) chacune.

Ledit stock sera représenté par des certificats de stock, signés par le Président et le Caissier, et en l'absence du Président par n'importe lequel des Vices Présidents, et seront transférables sur les livres de la Compagnie seulement sur la remise ou à preuve de la perte ou destruction des certificats émis, et aucun actionnaire n'aura le droit de voter sur aucunes actions à lui transférées dans les vingt jours précédent aucune élection.

THE INDIAN ANTI MOSQUITOES.

Solution préparée d'après la formule du Docteur de Villeneuve.

Vous préserve des piqures des Moustiques.

En vente au No 129 rue Decatur

Petite bouteille........... 25c.
Grande " .... 50c.

ARTICLE VI.

Tout le fonds capital de l'Association sera payé comptant quand il aura été souscrit, et quand il sera payé cette corporation commencera ses affaires.

ARTICLE VII.

Les affaires de cette corporation seront conduites par un Conseil de Directeurs de trente-cinq personnes et les vingt-six (26) personnes suivantes sont par ceci nommées comme le premier Conseil de Directeurs avec le droit de nommer les autres neuf (9), qui tous resteront en fonctions jusqu'au troisième lundi de janvier 1907, à savoir: Simon Weis, Frank B. Williams, Charles Godchaux, Maurice Stern, George A. Hero, Pearl Wight, Sol Wexler, Joseph Levy, Edwin C. Foster, Otho Elmer, James B. Sinnott, Sigmund Odenheimer, Adam Lorch, Thomas J. Byrnes, John Fitzpatrick, George Q. Whitney, John E. Bouden, Jr., Samuel Blum, Ferdinand Gumbel, Charles DeLerno, Michael A. Sporl, Julian M. Swoop, Lawrence Fabacher, Charles A. Tessier, Patrick J. Maguire et A. Palermo.

Un directeur peut déléguer par écrit à n'importe quel actionnaire qui n'est pas un directeur par élection directe ou par autorité tacite, la comme tel sous cette clause, plein pouvoir et autorité d'agir comme tel directeur en son lieu et place, pendant son absence temporaire du domicile de la Compagnie.

ARTICLE VIII.

Les noms, endroits de résidence des actionnaires souscripteurs, et le nombre d'actions tenues par eux respectivement, sont comme suit

Noms—	Résidence.	Actions.
Simon Weis	1237 avenue Jackson..	1,000
Pour le compte des actionnaires de la Central Investment and Mortgage Company	117 Camp..........	5,500
Frank B. Williams	Patterson, Lne	100
Charles Godchaux	avenue St Charles coin Arabella	100
Maurice Stern	5115 Ave St Charles	100
Geo. A. Hero	713 Ave Esplanade....	25
Pearl Wight	2504 rue Prytanée.....	100
Harry O. Penick	7004 Ave St Charles	50
Sol Wexler	1737 Ave Napoléon ..	100
Joseph Levy	1504 rue Carondelet...	25
Edwin C. Foster	1401 ave Napoléon.	20
Otho Elmer	1454 ave Louisiane.......	
James B. Sinnott	1137 rue Sixième..	
Sigmund Odenheimer	1957 rue Valmont.........	50
Adam Lorch	333 ave Henry Clay....	20
Thomas J. Byrnes	2'01 rue Annonciation........	20
John Fitzpatrick	2024 rue Canal....	50
George Q. Whitney	2233 ave St Charles.........	100
John E. Bouden Jr.	1334 rue State..	100
Charles De Lerno	1122 rue Troisième	25
Michael A. Sporl	720 Clouet, ...	15
Charles A. Tessier	1546 ave Peters..	25
Patrick J. Maguire	1617 rue Quatrième........	25
Jonas H. Levy	1847 rue Carondelet..	25
Charles Godchaux et Sol Wexler, administrateurs	N. le Orléans........	2,825

ARTICLE IX.

Le Conseil de Directeurs sera élu annuellement le troisième lundi de chaque année, excepté le premier Conseil de Direction nommé par cette charte. Toutes les élections se feront par vote au scrutin, au bureau de l'Association, sous la surveillance de trois commissaires devant être nommés par le Conseil de Directeurs, avis de telles élections sera donné par publication, pas plus de quatorze ni moins de dix jours avant l'élection, dans un ou plusieurs journaux publiés dans la ville de la Nouvelle Orléans. Chaque actionnaire aura droit à un vote par action du stock inscrit en son nom sur les livres de l'Association depuis vingt jours au moins avant l'élection, devant être déposé en personne ou par procuration écrite, et l'élection sera décidée par une majorité des votes.

Toute vacance parmi les Directeurs causée par décès, démission ou autre chose sera remplie par élection pour la balance du terme du Conseil par le reste des Directeurs. La corporation ne sera pas dissoute par défaut d'élection des Directeurs à la date spécifiée, mais les Directeurs alors en fonctions resteront en place jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus et qu'ils aient qualité, et ils feront tenir une nouvelle élection le plus tôt possible après qu'un avis à cet égard aura été publié comme il est vu préci-dessus.

Sept Directeurs constitueront un quorum pour la transaction de n'importe quelle affaire. Le Conseil des Directeurs, à l'exception du premier Conseil nommé par cette charte, élira à la première réunion suivant son élection, de son propre nombre, par vote au scrutin, un président et au moins trois vice-présidents. Jusqu'au troisième lundi de janvier 1907, les messieurs dont les noms suivent seront les officiers de la corporation: Simon Weis, Président, et Pearl Wight, Charles Godchaux et Frank B. Williams, Vice Présidents. Ledit Conseil de Directeurs peut nommer de temps à autre tels comités, officiers, caissiers, commis, agents et autres employés qu'il croira nécessaires pour les intérêts et affaires de ladite corporation, et qui resteront en fonctions au gré du Conseil. Ledit conseil peut faire et établir aussi bien que changer et amender n'importe laquelle et toutes les lois particulières, règles et règlements nécessaires et propres à la direction et à l'administration des intérêts et affaires de ladite corporation. Tous les pouvoirs incorporés de ladite corporation, sont par ceci investis audit Conseil de Directeurs pour être exercés par ledit Conseil ou par tels comités ou officiers qu'il pourrait nommer, excepté les pouvoirs spécialement réservés aux actionnaires par la loi et par cette charte. Le Caissier devant être nommé par le Conseil sera le gardien du sceau de la corporation, sous telles restrictions que pourra déterminer le Conseil, le sceau représentant une couronne de tiges de cannes à sucre entourant une balle de coton et les mots, "Central Trust & Savings Bank of New Orleans, La."

ARTICLE X.

Dans quelque temps que cette corporation pourra être dissoute soit par limitation ou pour quelque autre raison, ses affaires seront liquidées par trois actionnaires devant être désignés à une réunion générale qui sera convoquée par publication pendant trente jours dans un journal publié dans la ville de la Nouvelle-Orléans et l'élection sera déterminée par une majorité du stock votant. Lesdits commissaires resteront en fonctions jusqu'à ce que les affaires de ladite corporation aient été complètement liquidées. En cas de mort de un ou plus desdits commissaires la vacance sera remplie par les commissaires qu'il y aura parmi les actionnaires.

ARTICLE XI.

Cette charte peut être modifiée, altérée ou changée, et ladite corporation peut être dissoute avec l'assentiment des deux tiers du montant du fonds capital, à une réunion générale des actionnaires convoquée à cet effet, après qu'avis en aura été donné dans un ou plusieurs journaux publiés dans la ville de la Nouvelle-Orléans pendant trente jours avant ladite réunion et par avis écrit à chaque actionnaire et à lui expédié par la poste à sa dernière adresse postale connue.

Le fonds capital ou les actions de cette corporation peuvent être augmentés ou réduits conformément avec les lois de l'Etat de la Louisiane au sujet de l'augmentation, la réduction, la modification, les changements ou l'addition au fonds capital ou l'augmentation des actions de semblables corporations.

Ceci fait et passé en mon bureau dans la ville de la Nouvelle Orléans, au jour et à la date ci-dessus indiqués, en présence de MM. Wm Rednour et Hugh Tracey, témoins compétents, qui ont à ceci apposé leurs signatures avec lesdites personnes présentes et moi, notaire, après lecture du tout.

(Signatures originales):

SIMON WEIS.

Pour les actionnaires de la Central Investment and Mtge. Co., Maurice Stern, Prest.

F. B. WILLIAMS,
CHARLES GODCHAUX,
MAURICE STERN,
GEO. A. HERO,
PEARL WIGHT,
H. O. PENICK,
SOL WEXLER,
JOS. LEVY,
E. C. FOSTER,
OTHO ELMER,
J. B. SINNOTT,
S. ODENHEIMER,
ADAM LORCH,
T. J. BYRNES,
JOHN FITZPATRICK,
GEORGE Q. WHITNEY,
J. E. BOUDEN, Jr.,
SAM BLUM,
FERDINAND GUMBEL,
JULIAN M. SWOOP,
MICHAEL A. SPORL,
C. A. TESSIER,
CHAS DELERNO,
LAWRENCE FABACHER,
Par Gus Oertling,
GUS OERTLING,
JONAS H. LEVY,
CHAS GODCHAUX } Administrateurs.
SOL WEXLER

Témoins:
WM REDNOUR,
H. TALCEY.

ALEXIS BRIAN, Notaire.

Je soussigné, Député Enregistreur des Hypothèques, certifie que l'acte précité d'incorporation de la Central Trust and Savings Bank a été ce jour dûment enregistré au bureau des Hypothèques de la Paroisse d'Orléans dans le livre No 342, à la page —. Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1905. (Signé) EMILE LEONARD, Député Enregistreur.

Je certifie par ceci, l'acte ci-dessus une copie fidèle et correcte de l'acte original d'incorporation de la "Central Trust and Savings Bank," et du certificat du député enregistreur qui y est attaché, le tout étant enregistré dans mon bureau.

ALEXIS BRIAN, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 20 novembre 1905.